



Sophie Guenot encourage à s'investir: «Si l'envie est là, il ne faut pas craindre de se lancer, de prendre des responsabilités.»
Photo: Martine Salomon

«On ne peut pas aller plus vite que la musique, ni imposer sa loi»

En janvier 2018, Sophie Guenot est devenue maire de Muriaux dans les Franches Montagnes (JU). Cette femme dynamique est mère de six enfants, aide son mari dans la ferme laitière, et réussit encore à faire du bénévolat.

Le Cerneux-Veusil, Le Peuchapatte, Le Roselet, Les Peux. Et encore Le Crat-Loviat, Les Chenevières, Les Emibois et Les Ecarres. Ainsi que Muriaux, bien entendu. Ce sont les neuf hameaux constituant la commune de Muriaux: quelque 500 habitants sur un vaste territoire de 17 km². C'est la commune la plus élevée du canton du Jura, via Le Peuchapatte qui culmine à 1129 mètres.

La région est sertie de ses typiques pâturages boisés, un décor ravissant, que même ce jour froid et blafard de novembre ne parvient pas à ternir. «Il a neigé ce matin!», lance Sophie Guenot sur le pas de la porte de sa ferme, en nous encourageant à entrer au chaud. Dans le couloir, une multitude de chats souhaitent la bienvenue en se frottant contre nos jambes. A la cuisine, des



chiots d'à peine trois semaines font la sieste les pattes en l'air.

Ouverture et sens de l'accueil

L'accueil est franc et chaleureux, on se sent ici comme chez soi. Sophie Guenot, 49 ans, est née en Ajoie et a grandi dans le village frontalier de Beurnevésin. Elle tient de là son ouverture et son sens de l'accueil, dit-elle. Après sa formation d'infirmière-assistante, sa vie professionnelle a débuté à l'hôpital de Porrentruy, puis s'est poursuivie au home de Lajoux dans les Franches Montagnes. De son mariage en 1993 sont nés six enfants. Une riche vie de famille qui l'a amenée à faire une pause professionnelle. Dans les années 2000, le couple reprend la ferme des beaux-parents, qui produit du lait pour la tête de moine et le gruyère. Sophie Guenot y aide alors son mari.

A ce stade, point de projets politiques. Mais Sophie Guenot s'est toujours rendue aux assemblées communales pour se tenir au courant. Et son activité dans un conseil de paroisse, qui l'a conduite à traiter par exemple l'entretien des bâtiments et l'encadrement du personnel, lui a donné un avant-goût des affaires publiques. C'est en 2013 qu'elle entame son premier mandat politique. Il y a une élection libre pour le conseil communal, et on lui suggère de se présenter. «Je me suis demandé: est-ce que j'en suis capable? Est-ce que je serai élue?» Elle est en effet élue. Alors qu'elle est conseillère communale depuis un ou deux ans, le maire en place l'approche pour l'inciter à prendre sa relève. Elle préfère attendre pour se donner le temps d'emmagasiner plus d'expérience. C'est finalement en janvier 2018 qu'elle prend les rênes de la commune.

Droits d'encranne et corvées

Côté famille, ses enfants ont entre 14 et 25 ans à présent, ce qui lui laisse une certaine marge d'organisation. «Et puis on les a toujours habitués à être indépendants.» En général, elle passe trois demi-journées au bureau communal le lundi, le mardi et le mercredi. Par contre, jamais le week-end, sauf urgence ou votation. Cette semaine-ci s'avère lourde: quatre séances sur cinq soirs. Mais ce n'est pas toujours ainsi. Du reste, l'hiver est une période généralement calme pour les affaires communales de Muriaux. Au printemps, c'est plus tendu. Notamment en raison de la distribution des droits d'encranne. Qu'est-ce donc? Muriaux a beaucoup de pâturages communaux et compte une quarantaine d'agriculteurs. Ceux-ci peuvent placer sur ces pâturages un certain nombre de

bêtes, déterminé en fonction de la superficie de leurs terres cultivables. En contrepartie, ils ont des corvées à effectuer: refaire les barrières, ramasser les branches, arracher les chardons ou encore entretenir les fontaines. Un droit d'encranne équivaut à une corvée, soit trois heures de travail. Les bêtes arrivent en mai et l'estivage dure jusqu'en octobre. Sophie Guenot préside la commission des pâturages, qui réunit des représentants de chaque hameau. «C'est toujours un peu compliqué. On doit faire attention à ce que tout le monde ait accès au même niveau de qualité de pâturage: qualité de l'herbe et localisation notamment. Ce n'est pas évident de contenter tout le monde.»

Chemins et forêts: de gros défis

Parmi les défis actuels de la commune: d'importantes attaques de bostryches contre les épicéas, survenues en 2018, puis à nouveau en 2019. «Ça me touche, ces arbres avec leurs branches qui commencent à s'affaïsser, puis l'écorce tombe et la poix se met à couler, on dirait qu'on les voit pleurer.» Il a fallu faire de nombreuses coupes sanitaires. «Ça fait mal au cœur mais on n'a pas le choix.» Il faut donc planter de nouveaux arbres dans les pâturages boisés. Ils sont installés par îlots, fermés pour empêcher les bêtes de venir manger l'écorce. Une trentaine de feuillus ont été plantés cet été, puis 100 à 150 feuillus et conifères cet automne. D'autres suivront l'an prochain. Un autre gros dossier est la réfection des dessertes agricoles, pour laquelle une entreprise a été mandatée. «On a visité tous les chemins. Il a fallu mettre des priorités.» Certains ont plus de 40 ans et sont en très mauvais état: cabossés et constellés de nids de poule. Ils seront refaits d'ici à 2023. D'autres feront l'objet de réfections plus légères entre 2023 et 2030.

De justes causes

Les dossiers communaux sont donc très liés à la terre et aux forêts. «J'ai toujours un peu baigné dans ce monde-là, même avant», dit-elle. Ses parents étaient agriculteurs. Quant à son mari, il a été bûcheron pendant 20 ans, et il a aussi été membre de la commission des pâturages. «Il m'a beaucoup aidée et expliqué.» Les activités de Sophie Guenot pour la commune représentent à peu près 30%, avec des pics à 40-50% au printemps. La rémunération est d'environ 9000 francs par an. «Donc on ne fait pas fortune», rit-elle. Faut-il professionnaliser? «Est-ce que ça amènerait vraiment plus de gens?», s'interroge-t-elle. En tout cas, «il ne faut pas espérer avoir

beaucoup de reconnaissance. Je n'ai pas souvent des appels de gens contents. Il faut y aller pour tenter une expérience.» Si l'envie est là, il ne faut pas craindre de se lancer, de prendre des responsabilités. Et ne pas avoir peur de demander de l'aide ou des infos. «On est quand même bien entourés»: le personnel administratif est en place depuis plus de 15 ans. Et le Service des communes est très accueillant.

Une qualité utile est la patience. «Les dossiers vont à pas de tortue, par moments.» Sophie Guenot, elle, aime que les choses avancent. «Mais on ne peut pas aller plus vite que la musique», constate-t-elle. «Je ne suis jamais passée en force. On ne peut pas imposer sa loi. S'il n'y a pas moyen de trouver une solution, on pose le dossier et on le reprend plus tard.» Le sens de l'écoute est également important, notamment envers les citoyens: cela permet de régler beaucoup de conflits. «Je ne fais jamais de promesses aux gens», ajoute-t-elle cependant. «Je dis: «Les miracles, ce n'est pas ici.» On se protège. On apprend à faire attention à ce qu'on dit. On apprend à parler en public. On apprend à se faire engueuler en public. On apprend à se défendre.» «Mais pourquoi tu combats?», lui demande parfois son mari. Réponse: «J'aime les justes causes!»

Sophie Guenot fait aussi partie du comité du Centre de puériculture jurassien. Elle est également active au «P'tit Plus», une association antigaspillage. «En général, je fais le chauffeur.» Les bénévoles font une tournée dans la région pour aller chercher les invendus alimentaires dans les magasins. Les produits sont triés, puis une vente à bas prix, réservée aux bénéficiaires de subsides d'assurance-maladie, a lieu à Saignelégier. Le grand cœur de Sophie Guenot et son engagement envers la communauté se déploient donc bien au-delà de son mandat politique.

Martine Salomon

En bref et en chiffres

Sophie Guenot, 49 ans, est devenue conseillère communale en 2013, puis maire en 2018. Son temps de travail pour la commune représente à peu près 30%, avec des pics à 40-50% au printemps. Sa rémunération est d'environ 9000 francs par an.